

COMITÉ DE RESTAURATION DU LAC DION

Bilan 2013

RÉSULTATS ATTENDUS	OBJECTIFS	INDICATEURS	RESPON-SABLES	ÉCHÉANCE	RÉSULTATS AU 30 octobre 2013
<p>1. Régler la problématique entourant le type de fosses à fabriquer au lac Dion :</p> <ul style="list-style-type: none"> Type de sceau à apposer; Fosses scellées que seul le vidangeur peut ouvrir; Jauge indiquant que la fosse est pleine. 	<p>1.1 Régler la problématique entourant le type de fosses à installer au lac Dion :</p> <ul style="list-style-type: none"> Type de sceau à apposer; Fosses scellées que seul le vidangeur peut ouvrir; Jauge indiquant que la fosse est pleine. 	Problématique réglée et entérinée par les riverains	MRC et comité ISI	02 février 2008 reporté septembre 2009	La jauge et les scellés approuvés par la MRC. Installation au cours de l'été 2009.
	1.2 Nouvelle décision concernant les scellés et les jauges prise le 30 juin 2008.	Décision prise	CRLD	30 juin 2008	Assemblée générale du 10 juin
<p>2. Aider les riverains de l'entrée 2 dans leurs installations sanitaires (ISI) à double fosse.</p>	<p>2.1 Tenir une rencontre des riverains les riverains de l'entrée 2 et de tous les intervenants concernés en vue d'organiser l'installation des double fosses dans l'entrée 2. Les documents suivants doivent y être déposés pour approbation :</p> <ul style="list-style-type: none"> Projet d'échéancier d'installation identifiant les chalets concernés et les dates d'installation; Liste des gestes à poser avant l'installation des doubles fosses à l'intention de chaque riverain; Précautions à prendre pour assurer la qualité des installations; Ne pas oublier d'offrir aux riverains des deux (2) autres entrées d'assister à cette rencontre. 	Rencontre tenue à la satisfaction des propriétaires présents.	MRC et comité ISI	02 mars 2007	<p>La réunion s'est tenue le 13 mars 2007.</p> <p>23 propriétaires ont assisté à la rencontre.</p> <p>Il n'y aura pas d'autres réunions. Si besoin il y a, d'autres informations pourront être transmises lors des installations.</p> <p>Un bulletin d'information a été transmis à tous les riverains concernant les informations transmises en 2007 et un rappel dans celui de mars 2008.</p> <p>Objectif atteint. Les riverains sont suffisamment informés.</p>
	2.2 Choix des entrepreneurs – fournir liste d'installateurs suggérés aux riverains pour les aider à faire leur choix;	Liste fournie aux riverains	MRC et comité ISI	23 mars 2007	Objectif atteint.

COMITÉ DE RESTAURATION DU LAC DION

Bilan 2013

RÉSULTATS ATTENDUS	OBJECTIFS	INDICATEURS	RESPON- SABLES	ÉCHÉANCE	RÉSULTATS AU 30 octobre 2013
3. Réaliser l'installation des double fosses dans l'entrée 2	3.1 Réaliser l'installation des double fosses dans l'entrée 2	100% des riverains concernés installés le 11 septembre 2007	Riverains, MRC et comité ISI	11 septembre 2007	Objectif atteint.
4. Réaliser l'installation des double fosses dans les entrées 1 et 3	4.1 Réaliser l'installation des double fosses dans les entrées 1 et 3	100% des riverains concernés installés le 11 septembre 2008	Riverains, MRC et comité ISI	11 septembre 2008	Objectif atteint fin novembre 2008
	4.2 S'assurer d'un suivi pour les 4 installations n'ayant pas l'obligation de changer.	Vérification du fonctionnement	Riverains, MRC et comité ISI	11 septembre 2011	Suivi fait en 2011
5. Réduire la charge en phosphore et en bactéries coliformes provenant des excréments de canards.	5.1 Proposer des solutions de réduction de la population de canards pour application dès le début d'avril 2007	Solutions proposées dès le début d'avril 2007.	Comité canards	30 mars 2007	Objectif atteint. Solutions proposées: ne pas nourrir les canards et à les effaroucher.
	5.2 Proposer, d'ici le 30 juin 2010 au plus tard, au Conseil municipal de St Damien un projet de règlement interdisant de nourrir les canards sur le territoire de la municipalité.	Projet de règlement proposé	Mairesse adjointe	30 septembre 2007 reporté juin 2010	La municipalité a installé des affiches interdisant de nourrir les canards. En juin 2010, le C.A. suspend cette demande, le les canards sont en nombre réduit
	6.1 Rappels et sensibilisations faits aux riverains	Bulletins d'information expédiés aux riverains	CRLD	En continue	Objectif atteint. Des bulletins d'information sont envoyés périodiquement aux riverains .

COMITÉ DE RESTAURATION DU LAC DION

Bilan 2013

RÉSULTATS ATTENDUS	OBJECTIFS	INDICATEURS	RESPON-SABLES	ÉCHÉANCE	RÉSULTATS AU 30 octobre 2013
6. Réduire la pollution provenant de l'usage des nutriments et des pesticides.	<p>6.2 Aider la municipalité à faire respecter ses règlements sur les engrais et les pesticides en appliquant les deux règles suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • D'abord un avertissement verbal au riverain contrevenant; • Si aucun changement, envoi d'un constat écrit à la MRC. • Affiches aux 3 entrées rappelant le règlement et les amendes 	Respect des deux (2) règles édictées.	Riverains	En continue	<i>Objectif à poursuivre.</i> Trouver des stratégies persuasives Affiches placées en 2010
	7.1 Proposer mode d'organisation de plantation et échéancier	Mode d'organisation de la plantation proposé	Comité bande riveraine	30 avril 2007 reporté au 30 septembre 2011	<p>Objectif atteint en 2007.Engagement de deux conseillères en plantation pour mettre à jour la caractérisation de chaque terrain. Conseils pratiques, documentations remis à chaque riverain.</p> <p>Objectif atteint en 2008, achat de 190 arbustes. Gestion de la répartition et supervision de la plantation par la conseillère pour entrée 2; au 1/5 du coût par les propriétaires.</p> <p>En 2009, achat de 238 arbustes et 2 cassettes de 45 unités par le CRLD.</p> <p>Plus 367 arbres fournis par le CBE.</p> <p>En 2010, achat de 314 arbustes</p> <p>En 2011, 561 arbustes</p> <p>Total : 1382 arbustes et plus de 500 arbres.</p>

COMITÉ DE RESTAURATION DU LAC DION

Bilan 2013

RÉSULTATS ATTENDUS	OBJECTIFS	INDICATEURS	RESPON- SABLES	ÉCHÉANCE	RÉSULTATS AU 30 octobre 2013
7. Faire en sorte que, d'ici le 30 septembre 2011, la bande riveraine du lac Dion soit d'une largeur moyenne de 5 mètres	7.2 Rechercher et obtenir du financement	Financement obtenu	Comité bande riveraine	30 avril 2007 reporté au 30 septembre 2011	<u>Objectif atteint en 2007.</u> Obtention d'une subvention d'Emploi d'été Canada de 7745 \$. <u>Objectif atteint en 2008,2009,2010</u> 3000 \$ provenant de l'entente avec le CRECA utilisé pour l'achat d'arbustes et le gestion. <u>2011, un montant de 2000\$</u> <u>Total 5000\$</u>
	7.3 Procéder à l'acquisition de végétaux.	Végétaux obtenus	Comité bande riveraine	30 avril 2007 reporté au 30 septembre 2011	<u>Objectif en atteint en 2007.</u> Les végétaux offerts gratuitement par les messieurs Yves Fradette et Jacques Chabot ont permis l'atteinte de cet objectif à l'été 2007. Continuité de l'offre précédente et achat mentionné. <u>Ces ententes peuvent se poursuivre.</u>
	7.4 Trouver main d'œuvre pour l'élaboration et la mise en œuvre de l'aménagement de la bande riveraine.	Main-d'œuvre trouvée	Comité bande riveraine	30 sept 2011	<u>Objectif réévalué.</u> Cette responsabilité relève de chaque riverain, avec aide stimulante selon le budget jusqu'en 2011.
	7.5 Rappels et sensibilisations faits aux riverains	Bulletins d'information expédiés aux riverains	CRLD	En continue	<u>Objectif à poursuivre.</u> Des bulletins d'information. Conférence d'expert; documentation.
	7.6 D'ici le 30 septembre 2007, identifier et proposer des végétaux appropriés pour la remise en état des terrains après l'installation des fosses septiques.	Végétaux identifiés et proposés aux riverains concernés	Comité bande riveraine	30 septembre 2007	<u>Objectif atteint.</u>

COMITÉ DE RESTAURATION DU LAC DION

Bilan 2013

RÉSULTATS ATTENDUS	OBJECTIFS	INDICATEURS	RESPON-SABLES	ÉCHÉANCE	RÉSULTATS AU 30 octobre 2013
	<p>7.7 D'ici le 30 septembre 2007, déposer au CRLD rapport écrit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Brossant un tableau complet de la bande riveraine en 2007; • Identifiant les cas qui sont à un seuil critique (moins de 1 mètre). 	Rapport déposé le 30 septembre au plus tard	Comité bande riveraine	30 septembre 2007	<i>Objectif atteint</i> Rapport des conseillères présenté et approuvé par le C.A. du 16 octobre 2007 contenant ces informations. Information diffusée à l'assemblée générale du 10 juin.
	7.8 Évaluer, de manière objective l'atteinte de ce résultat attendu.	Bande riveraine à 5 mètres en moyenne d'ici le 30 septembre 2011.	Comité bande riveraine	30 septembre 2011	D'ici sept 2010, stratégie de sensibilisation et support aux riverains ayant une B.R. problématique. Déclarations d'intention signées.
	7.9 Prendre des photos de la bande riveraine de chaque propriétaire Identifier les propriétaires ayant 5 mètres de B.R. et 3 mètres d'ouverture au quai	Banque de données conservées	MRC et CRLD	30 septembre 2010	<i>Objectif atteint par les étudiants de l'U. Laval. Collaboration du CBE; Dépôt du rapport contenant photos et mesure de la B.R. à la municipalité et la MRC; ces derniers envoient photos et fiche individuelle aux riverains plus recommandations en mars 2011. La très grande majorité ont déjà leur B.R. conforme. En nov. 2012 adoption d'un règlement qui oblige tous les riverains à se conformer.</i>
	7.10 Trouver une façon d'autoriser le déplacement de cabanon ailleurs que dans la bande riveraine sans en perdre l'usage		Municipalité MRC	Octobre 2010	Discussion à la réunion du C.A. d'octobre 2010, à poursuivre.
	8.1 Informer les riverains de cette problématique	Présentation orale et écrite	CRLD et CBE	30 sept.2010	<i>Information lors du brunch du 31 mai 2009 par l'Université Laval.</i>

COMITÉ DE RESTAURATION DU LAC DION

Bilan 2013

RÉSULTATS ATTENDUS	OBJECTIFS	INDICATEURS	RESPON-SABLES	ÉCHÉANCE	RÉSULTATS AU 30 octobre 2013
8. Réduire les apports en phosphore provenant des eaux de ruissellement	8.2 Diffuser des moyens pour contrer le ruissellement sur sa propriété	Relevé des travaux exécutés	CRLD et CBE	30 sept. 2010	<i>Information écrite par le CBE diffusée lors du brunch du 31 mai 2009. Mesures en cas de nouvelles constructions.</i>
	8.3 Organiser des corvées pour contrer les eaux de ruissellement provenant des chemins et des fossés	Relevé des travaux exécutés	Comité bande riveraine et responsables des chemins		<i>En mai 2010 réalisation un puit d'absorption entrée no.1 Plus un fossé de pierres nettes avec les argents fournis par le CBE en lien avec les cyanobactéries; En 2011, réalisation de 2 autres puits d'absorption entrée no.1, budget CRLD</i>
	9.1 Rappels et sensibilisations faits aux riverains	Bulletins d'information expédiés aux riverains	CRLD	En continue	Objectif atteint. Des bulletins d'information sont envoyés périodiquement aux riverains.
	9.2 Aider la municipalité à faire respecter le règlement de zonage :	Respect des règles édictées.	Riverains	En continue	Objectif en cours. <i>Règlement de zonage adopté à la Municipalité et à la MRC, présenté à l'assemblée générale du juin 2008. Texte du règlement de zonage remis aux riverains le 31 mai 2009</i>

COMITÉ DE RESTAURATION DU LAC DION

Bilan 2013

RÉSULTATS ATTENDUS	OBJECTIFS	INDICATEURS	RESPON-SABLES	ÉCHÉANCE	RÉSULTATS AU 30 octobre 2013
9. Réduire la pollution en limitant le développement résidentiel.	9.3 Conclure des ententes de conservation volontaire là où ça n'a pas encore été fait, d'ici le 31 décembre 2011 9.4 Faire cartographier les milieux humides 9.5 Étudier l'hypothèse de suspendre les nouvelles constructions jusqu'à un nouvel étude d'impact.	Ententes de conservation conclues d'ici le 31 décembre 2008 Reporté en 2010 Rapport des démarches effectuées	Comité conservation Municipalité MRC CRLD	31 décembre 2008 Reporté en 2010	En 2008, la municipalité et la MRC ont adopté une modification permettant de faire l'acquisition de terrains adjacents à une propriété pour fin de conservation. En mars 2009, suite à une étude sur les possibilités d'acquisition par les riverains de terrains non construits, le C.A. du CRLD et du CSLG a rejeté l'hypothèse en raison des coûts trop élevés. En 2009 la municipalité demande un avis juridique et adopte un règlement pour éviter le morcellement de terre boisées. En 2010 demande d'avis au MDDEP sur 4 terrains en lien avec milieux humides.
	9.4 Monter un dossier avec la Fondation de la faune du Québec (FFQ) pour constituer un fonds d'acquisition de lots.	Signature d'une entente avec la FFQ	Comité conservation	31 décembre 2007	<u>Objectif non atteint. Travail réalisé</u> Le lac Dion n'est pas un milieu qui cadre dans les critères de la FFQ.
10. Réduire la pollution provenant des activités agro-environnementales, des activités forestières et des milieux humides.	10.1 Rappels et sensibilisations faits aux riverains	Bulletins d'information expédiés aux riverains	CRLD	En continue	<u>Objectif atteint.</u> Des bulletins d'information sont envoyés périodiquement aux riverains pour les informer sur des sujets d'intérêt.
	10.2 Suivi annuel des ententes avec les producteurs agricoles	Visite ou lettre de confirmation	CRLD	En continu	Objectif atteint de 2006 à 2010 avec M. Guillemette et M. Fradette; Automne 2010 entente avec M. Morency, nouveau propriétaire. En 2012 et 2013 aucun épandage dans le bassin versant

COMITÉ DE RESTAURATION DU LAC DION

Bilan 2013

RÉSULTATS ATTENDUS	OBJECTIFS	INDICATEURS	RESPON-SABLES	ÉCHÉANCE	RÉSULTATS AU 30 octobre 2013
11. Assurer un suivi permanent de l'évolution du milieu aquatique	11.1 Mesurer, à l'aide de cinq (5) prélèvements, par année, le phosphore total, le carbone organique dissout, la transparence, la température et l'oxygène dissout. .	5 prélèvements	Comité analyse	En continu	<i>Objectif atteint de 2007 à 2010. En 2011, 2012, 2013 trois prélèvements</i>
	11.2 Procéder, en août 2009, au dénombrement du phytoplancton (algues bleues).	1 dénombrement en août 2009	Comité analyse	Août 2009	<i>Diagnostic officiel du MDDEP transmis à la municipalité et aux riverains. Présentation de cette problématique à l'assemblée générale de 2009</i>
	11.3 Procéder, en août 2007, à la mesure du volume et de la surface des herbiers aquatiques, à l'aide de quadra.	1 mesure en août 2007	Génivar	Août 2007	<i>Objectif atteint. Rapport présenté et adopté au C.A. du 16 octobre 2007. Mesure non reprise en 2010 sur recommandation de Mme Galvez, U.Laval.</i>
	11.4 Rapport de suivi sur l'ensemble des mesures effectuées pour le suivi du milieu aquatique, déposé au CRLD, en janvier 2010.	Rapport de suivi déposé le en janvier 2010	Comité analyse	Janvier 2010	Objectif atteint : Présentation des résultats du Génie de l'eau et du programme de surveillance volontaire à l'aide d'une affiche synthèse grand format au C.A. du 6 février 2008. En 2009, présentation par le Génie de l'eau au brunch du 31 mai. CD de présentation offert aux riverains. En 2011, rapport synthèse dans le bulletin d'information de mars.

COMITÉ DE RESTAURATION DU LAC DION

Bilan 2013

RÉSULTATS ATTENDUS	OBJECTIFS	INDICATEURS	RESPON-SABLES	ÉCHÉANCE	RÉSULTATS AU 30 octobre 2013
	11.5 Participer à des colloques sur les cyanobactéries et sur la qualité de l'eau comme formation et diffusion d'approches préventives	Nombre de membres délégués	Comité analyse et membres du C.A.	En continu	Objectif atteint en 2008 : 2 délégués au colloque de l'Université Laval; 3 délégués à Victoriaville; 2 délégués dans Chaudière-Appalaches En octobre 2009, 3 délégués en Chaudière-Appalache sur la qualité de l'eau.; Présentation de l'expertise du lac Dion et sensibilisation au problème de ruissellement. En déc.2010, 1 délégué au MDDEP sur la migration du phosphore vers les plans d'eau En fev.2013, 1 délégué Forum régional Montmagny
12. Assurer la sensibilisation de tous les acteurs de l'eau aux meilleures pratiques environnementales	12.1 Envoi d'au moins trois (3) communiqués aux principaux acteurs impliqués, en avril, août et novembre.	Nombre de communications sur une base annuelle	CRLD	En continue	Objectif atteint partiellement en 2007 (2 numéros); Objectif atteint en 2008 : Bulletin en mars et en octobre 2009 et en plus 2 pages sur les algues filamenteuses. En octobre 2010, bulletin d'information En mars 2011 bulletin couleur sur la bande riveraine. Le dernier numéro.
13. Assurer la concrétisation du plan directeur de l'eau	13.1 Assurer le maintien du CRLD, à l'assemblée générale annuelle	Maintien assuré à l'assemblée générale annuelle	CRLD	En continue	Objectif atteint de 2006 à 2013
	13.2 Tenir, annuellement, trois (3) réunions du CRLD par an.	Nombre de rencontres par an	CRLD	En continue	Objectif atteint en 2006 à 2009. En 2010., 2 fois. En 2011 à 2013, 1 fois

COMITÉ DE RESTAURATION DU LAC DION

Bilan 2013

RÉSULTATS ATTENDUS	OBJECTIFS	INDICATEURS	RESPON-SABLES	ÉCHÉANCE	RÉSULTATS AU 30 octobre 2013
14. Assurer, une (1) fois par an, une reddition des comptes des résultats réels atteints et une identification, le cas échéant, des nouvelles actions à poser pour corriger le tir.	14.1 Déposer à l'assemblée générale annuelle un rapport d'activités et un plan d'action	Rapport déposé au CRLD	CRLD	En continue	<i>En 2013 annonce de la dissolution du CRLD suite à l'atteinte des objectifs du PD et transfert des argent à ARLD en 2014 avec les recommandations pour assurer la continuité des objectifs d'analyse d'eau, de mesure pour contrer le ruissellement de l'entrée 1 et des liens avec le CBE et le CRECA</i>